

## Educateur spécialisé

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion.

Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion.

Il favorise également les actions de prévention. Son intervention se situe aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle, de la prévention spécialisée. Il est également de plus en plus appelé à intervenir dans le cadre de projets de développement local.

### Quels sont les employeurs ?

Aujourd'hui 63 000 éducateurs spécialisés exercent leur activité dans les domaines de l'action sociale ou médico-sociale. Ils sont essentiellement employés par les associations extrêmement actives dans le champ de l'éducation spécialisée, mais aussi par les collectivités locales (départements et communes) et divers organismes d'accueil spécialisé.

### Où s'exerce le métier ?

Leurs compétences sont sollicitées :

- en milieu ouvert : club de prévention, action éducative en milieu ouvert (AEMO), aide sociale à l'enfance, centres sociaux...
- en établissement, que ce soit en internat ou en externat : foyers de jeunes travailleurs, établissements et services d'aide par le travail instituts médico-éducatifs, centres d'hébergement et de réinsertion sociale...

### Quels sont les débouchés ?

Majoritairement les éducateurs spécialisés diplômés travaillent dans le secteur privé associatif (environ 80 %). Toutefois, un certain nombre exerce dans le cadre d'une des trois fonctions publiques.

- Dans la fonction publique hospitalière les éducateurs spécialisés peuvent être :
  - assistant socio-éducatif (concours sur titres) ;
  - cadre socio-éducatif (concours sur titre pour les assistants socio-éducatifs justifiant de 6 ans de service dans le corps ou cadre d'emploi).
- Dans la fonction publique territoriale les éducateurs spécialisés peuvent être :
  - assistant socio-éducatif territorial (concours sur titres, avec épreuves) ;
  - conseiller socio-éducatif (concours interne sur épreuves pour les assistants socio-éducatifs territoriaux justifiant de 6 ans de service dans le corps ou cadre d'emploi et de 2 ans dans la fonction publique territoriale).
- Dans la fonction publique d'État les éducateurs spécialisés peuvent exercer comme :
  - éducateur spécialisé dans les instituts nationaux de jeunes sourds et l'Institut national des jeunes aveugles : concours externe sur épreuves. Les candidats admis reçoivent sur place, pendant l'année qui précède leur titularisation, une formation adaptée aux fonctions qu'ils auront à exercer ;
  - éducateur dans les établissements de la protection judiciaire de la jeunesse (ministère de la Justice) : concours externe sur épreuves. Les candidats admis suivent une formation d'un an durant laquelle ils sont en situation de fonctionnaire stagiaire ;

## Educateur technique spécialisé

- conseiller d'insertion et de probation dans les établissements de l'administration pénitentiaire (ministère de la Justice) : concours externe sur épreuves pour l'admission à l'école nationale de l'administration pénitentiaire. Les candidats admis suivent un an de formation durant lequel ils sont en situation de fonctionnaire stagiaire.

### Quelles sont les possibilités d'évolution de carrière ?

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, l'éducateur spécialisé peut exercer des fonctions de chef de service ou de direction d'établissements. Il peut aussi se voir confier la responsabilité d'une circonscription d'action sociale, ou occuper un poste de conseiller technique. Les éducateurs spécialisés qui le souhaitent peuvent également poursuivre une formation supérieure en vue de préparer :

- le diplôme d'Etat d'ingénierie sociale, DEIS ;
- le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, CAFDES ;
- le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, CAFERUIS.

### Diplôme requis et conditions d'admission

Les candidats qui souhaitent suivre la formation préparant au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé doivent être titulaires, soit :

- du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- de l'un des examens spéciaux d'entrée dans les universités ;
- d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au niveau IV au RNCP ;
- du DEAMP ou du DEAVS et avoir exercé 5 ans dans l'emploi correspondant.

Les candidats n'ayant aucun des diplômes demandés peuvent néanmoins se présenter aux épreuves d'admission à condition d'avoir réussi l'examen de niveau organisé par les DRASS.

**Dans tous les cas, ils doivent satisfaire aux épreuves d'admission organisées par chaque établissement de formation.**

### Durée et contenu des études

La formation, suivie en alternance, sur une durée de 3 ans comprend :

- 1 450 heures de formation théorique
  - DF1 : accompagnement social et éducatif spécialisé, 450 h ;
  - DF2 : conception et conduite du projet éducatif spécialisé, 500 h ;
  - DF3 : communication professionnelle, 250 h ;
  - DF4 : dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles, 250 h
- 15 mois de stage pratique.

### Modalités particulières

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'emploi sur des postes éducatifs.

### A noter

Le diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le dossier est à retirer auprès des **rectorats**.

**Ce diplôme est géré par le Ministère de l'Education Nationale.**

## Paris

Ecole de Formation Psychopédagogique	22, rue Cassette	75006	PARIS	01.44.39.71.30	<a href="http://www.efpp.fr">www.efpp.fr</a>	<a href="mailto:info@efpp.fr">info@efpp.fr</a>
Institut Régional de Travail Social Paris Ile-de-France	145, av. Parmentier	75010	PARIS	01.42.03.08.31	<a href="http://www.irtsparisidf.asso.fr">www.irtsparisidf.asso.fr</a>	<a href="mailto:irts75@irtsparisidf.asso.fr">irts75@irtsparisidf.asso.fr</a>
ETSUP - Ecole Supérieure de Travail Social	8, villa du Parc Montsouris	75014	PARIS	01.44.16.81.81	<a href="http://www.etsup.com">www.etsup.com</a>	<a href="mailto:contact@etsup.com">contact@etsup.com</a>
Centre privé de formation "Saint Honoré"	42/44, rue de Romainville	75019	PARIS	01.42.88.80.80	<a href="http://www.stho.org">www.stho.org</a>	<a href="mailto:centresaint-honore@wanadoo.fr">centresaint-honore@wanadoo.fr</a>

## Seine-et-Marne

IRTS Paris Ile-de-France Antenne de Seine-et-Marne	8 bis, rue Eugène Gonon	77000	MELUN	01.64.10.41.80	<a href="http://www.irtsparisidf.asso.fr">www.irtsparisidf.asso.fr</a>	<a href="mailto:irts77@irtsparisidf.asso.fr">irts77@irtsparisidf.asso.fr</a>
--	-------------------------	-------	-------	----------------	--	--

## Yvelines

BUC Ressources	1 bis, rue Louis Massotte	78530	BUC	01.39.20.19.94	<a href="http://www.buc.ressources.org">www.buc.ressources.org</a>	<a href="mailto:contact@buc-ressources.com">contact@buc-ressources.com</a>
----------------	---------------------------	-------	-----	----------------	--	--

## Essonne

CFE - Centre de formation de l'Essonne	23 rue des Ateliers	91350	GRIGNY	01.69.02.75.10	<a href="http://www.cfe-fr.org">www.cfe-fr.org</a>	<a href="mailto:cfe@cfe-fr.org">cfe@cfe-fr.org</a>
IRFASE - Institut de Recherche et de Formation à l'Action Sociale de l'Essonne	5, Terrasses de l'Agora	91034	EVRY Cédex	01.60.79.47.47	<a href="http://www.irfase.com">www.irfase.com</a>	<a href="mailto:irfase.idf@irfase.com">irfase.idf@irfase.com</a>

### Hauts-de-Seine

ITSRS/IRTS Ile-de-France - site de Montrouge Institut régional de travail social et de recherches sociales	1, rue du 11 novembre	92120	MONTRouGE	01.40.92.01.02	<a href="http://www.fondation-itsrs.org">www.fondation-itsrs.org</a>	<a href="mailto:irts-idf.m@gni.asso.fr">irts-idf.m@gni.asso.fr</a>
INITIATIVES	43, bd du Maréchal Joffre	92340	BOURg LA REINE	01.41.13.48.10	<a href="http://www.initiatives.asso.fr">www.initiatives.asso.fr</a>	<a href="mailto:initiatives@initiatives.asso.fr">initiatives@initiatives.asso.fr</a>
IFEP	53, rue du Révérend Père Christian Gilbert	92665	ASNIERES	01.46.88.70.08	<a href="http://www.ifep.eu.com">www.ifep.eu.com</a>	

### Seine-Saint-Denis

CEMEA Ile-de-France Centre de Formation aux Professions Educatives et Sociales	62, avenue de la République	93300	AUBERVILLIERS	01.48.11.27.90	<a href="http://www.cfpes.com">www.cfpes.com</a>	<a href="mailto:cfpes.ce.ea@libertysurf.fr">cfpes.ce.ea@libertysurf.fr</a>
ITSRS/IRTS Ile-de-France - site de Neuilly	150 avenue Paul Vaillant Couturier	93330	NEUJILLY SUR MARNE	01.49.44.67.10	<a href="http://www.fondation-itsrs.org">www.fondation-itsrs.org</a>	<a href="mailto:irts-idf.n@gni.asso.fr">irts-idf.n@gni.asso.fr</a>

### Val-de-Marne

INFA Institut National de Formation et d'Application	5/9, rue Jacques Anquetil	94736	NOGENT SUR MARNE	01.45.14.64.00	<a href="http://www.infa-formation.com">www.infa-formation.com</a>	<a href="mailto:nogent@infa-formation.com">nogent@infa-formation.com</a>
---	---------------------------	-------	------------------	----------------	--	--

Val d'Oise

SOFIA	2 avenue du Président Wilson	95260	BEAUMONT Sur Oise	01.34.70.45.70	<a href="http://www.sofia.asso.fr">www.sofia.asso.fr</a>	<a href="mailto:info@sofia.asso.fr">info@sofia.asso.fr</a>
EPSS - Ecole Pratique de Service Social Institut polytechnique Saint-Louis	32, boulevard du Port	95094	CERGY PONTOISE	01.30.75.62.90	<a href="http://www.epss-edu.com">www.epss-edu.com</a>	<a href="mailto:epss@epss-edu.com">epss@epss-edu.com</a>